

CONFERENCE INTERNATIONALE

SUR LE FINANCEMENT DES RISQUES DE CATASTROPHES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le gouvernement haïtien, à travers le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), a organisé le mardi 12 avril 2022, avec ses partenaires techniques et financiers de la Banque Interaméricaine de Développement, la Banque Mondiale, et la Banque Caribéenne de Développement, une conférence internationale de haut niveau autour du financement des risques de catastrophe.

« Il faut maintenant consolider les acquis et renforcer les capacités financières afin de prendre des décisions fondées de manière atténuer l'impact socio-économique, budgétaire et financier des catastrophes naturelles. La réponse passe par un effort commun tant au niveau national qu'international en vue de renforcer les capacités nationales de préparations aux crises à travers des politiques publiques efficaces et des mesures pratiques pour la réduction de la vulnérabilité des communautés et la protection de leurs moyens de subsistance, mais aussi pour une amélioration de la résilience financière du Gouvernement visant à réduire l'incertitude financière causée par les désastres. » a affirmé le Premier Ministre, Son Excellence Monsieur Ariel HENRY

A travers les interventions de cette conférence internationale, il s'agissait pour les institutions publiques, les acteurs de la société civile, du secteur privé et les partenaires au développement de discuter ouvertement des nouvelles orientations à adopter en matière de gestion des risques de désastres tant au niveau des politiques, des instruments financiers, du projet de stratégie de financement des risques de catastrophe 2022, que des ressources à mobiliser.

« L'augmentation au cours des dernières décennies, de la fréquence des événements sismiques et hydro-climatiques extrêmes, a contribué à retarder le développement économique et social du pays », a dit Laurent MSELLATI, Chef des Opérations de la Banque Mondiale en Haïti. *« La Banque mondiale s'engage à appuyer le gouvernement haïtien, dans la mise en œuvre de cette stratégie destinée, à renforcer la capacité financière du pays pour faire face aux conséquences désastreuses de catastrophes naturelles à répétition sur l'économie du pays ».*

Intervenant à distance, le représentant de la Banque Caribéenne de Développement, Monsieur Stephen LAWRENCE, a déclaré : *« Depuis 2010, la BCD s'est associée au Gouvernement d'Haïti pour souscrire à une assurance paramétrique auprès du Caribbean Catastrophic Risk Insurance Facility (CCRIF) qui a fourni une aide financière immédiate au Gouvernement à la suite d'événements catastrophiques. Notamment, deux paiements importants ont été réalisés après l'ouragan Matthew (23,4 millions USD) et après le tremblement de terre de l'année dernière dans le sud d'Haïti (40 millions USD). Il y a eu également d'autres versements plus modestes pour d'autres catastrophes naturelles. Cependant, ces versements sont nettement inférieurs aux besoins financiers découlant d'événements catastrophiques. Dans le contexte actuel, une stratégie de financement des risques de catastrophe (DRF) dans le cadre de la gestion des risques de catastrophe (DRM) doit être établie, laquelle pourra utiliser des mécanismes financiers pré-arrangés pour fournir des ressources financières adéquates devant permettre une intervention rapide et faciliter une récupération économique en temps opportun. »*

Les catastrophes sont l'un des principaux défis de développement qui menacent la croissance économique et le développement en Haïti. Le pays est exposé à plusieurs aléas, qu'ils soient naturels ou d'origine humaine. Au cours des 35 dernières années, les catastrophes ont eu un impact négatif sur la réalisation des objectifs de développement en général, et ont spécifiquement affecté la santé, la vie, les biens et les moyens de subsistance des Haïtiens. Cette situation exige que le gouvernement et la société civile rationalisent l'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans les politiques nationales de développement et soient prêts à protéger et à aider les citoyens en renforçant leurs capacités et la résilience communautaire.

« Dans le cadre de notre engagement visant à appuyer le gouvernement pour renforcer sa politique de financement des risques de catastrophe en Haïti, par-delà des instruments financiers spécifiques de réponse aux catastrophes que nous mettons à disposition du gouvernement d'Haïti, nous participerons aux efforts de coordination avec le gouvernement et les différents acteurs nationaux et internationaux afin de développer les collaborations et d'optimiser les synergies. Nous espérons pouvoir contribuer également au travers de l'expérience de nos pays membres dans ce domaine particulièrement dans la Caraïbe » a déclaré Monsieur Yvon MELLINGER, Représentant Résident de la Banque Interaméricaine de Développement.

À ce jour, les programmes de gestion des risques de catastrophe se sont principalement concentrés sur la création et le renforcement des cadres institutionnels et de planification. Des progrès soutenus ont été réalisés au cours des deux dernières décennies pour renforcer le cadre du système national de gestion des risques de catastrophe, mettre en œuvre le plan national de gestion des risques et des catastrophes et d'autres politiques publiques de réduction des risques, mais le rythme des réformes, des investissements et des allocations budgétaires reste inégal. C'est dans ce contexte que la stratégie financière de réduction des risques de catastrophe sera développée, avec pour principal objectif de renforcer la résilience financière d'Haïti face aux désastres. Basée sur une évaluation détaillée des risques, des mécanismes et des règles claires garantissant une mobilisation efficace des ressources, elle décrit les priorités stratégiques pour adopter un portefeuille d'instruments de financement adapté à la situation actuelle d'Haïti

La mise en œuvre du plan National de Gestion des Risques, le Plan de Relèvement Intégré de la Péninsule Sud (PRIPS) et du Plan National de Relance Post COVID (PREPOC), offrent à Haïti une opportunité unique à la fois de repenser et de mettre en œuvre des stratégies concrètes de réduction des risques et de financement des risques de catastrophes qui répondront mieux ainsi aux défis d'aujourd'hui.

Dans ses propos de circonstance, le ministre de l'économie Michel Patrick BOISVERT s'est ainsi exprimé : *« Face à ces risques multiples et récurrents, la mise en place ex-ante d'un système de financement des risques de désastres en réponse aux chocs climatiques et autres catastrophes est une nécessité urgente et impérieuse pour notre pays. Nous tenons à ce carrefour précis à saluer les efforts de la Banque Mondiale, la Banque Interaméricaine de Développement et la Banque Caribéenne de Développement qui nous accompagnent dans la finalisation de notre stratégie de financement des risques de désastre. L'objectif poursuivi à travers cette stratégie est de réduire l'incertitude financière causée par les désastres et d'intégrer la gestion des risques de catastrophes dans la planification budgétaire du pays. »*

Pour plus d'informations, prière de contacter :

- MEF, Bureau de Communication 2992-1067
- Banque Mondiale, Charles Peleg, (+509) 4891-6327